

écrivait : « Bien des gens commencent déjà à réclamer « hautement, et même à la cour, contre la défense des « étoffes d'or et d'argent; j'appuie ces réclamations, ajoutait le consul, toutes les fois que l'occasion s'en présente sans montrer de l'affectation. »

Ces réclamations se généralisèrent, car la ville de Riga fit aussi des représentations à la Cour contre la défense des étoffes d'or et d'argent et autres choses de même nature (Lettre du 2 avril 1743).

Il faut croire que l'édit de la czarine fut promptement lettre morte; en effet, au mois de juillet suivant, le consul écrivait : « Le marchand de Lyon dont j'ai précédemment « parlé (1) fera cette année, malgré la défense des étoffes « d'or et d'argent, pour plus de 150,000 francs d'affaires et « cela avec beaucoup de tranquillité et de sûreté et avec « un profit de 20 à 25 pour 100. »

Du reste, l'ancien état de choses ne tarde pas à être officiellement rétabli et, en janvier 1745, une ordonnance publiée laisse espérer qu'il serait bientôt permis à chacun de porter, comme auparavant, toutes sortes d'étoffes d'or et d'argent.

Les meilleures relations existaient donc entre la ville de Lyon et la Russie lorsque, en 1746, le vice-chancelier de l'empire, le comte de Woronzow, vint en France avec son épouse, sous le nom de comte de Mailow.

On sait qu'il fit un court séjour à Lyon où de riches présents lui furent faits au nom de la cité (2).

---

(1) Je n'ai pas retrouvé la lettre où il en est fait mention.

(2) Le voyage du comte de Woronzow eut lieu, je crois, au mois de mai; le 26, il partait de Paris pour Bruxelles, enchanté de l'accueil qu'il